

# **MAIRIE DE LABRUGUIERE**

*L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE, le QUATRE AVRIL à VINGT heures le Conseil Municipal de la Commune de LABRUGUIERE dûment convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur David CUCULLIERES.*

**PRÉSENTS** : *David CUCULLIERES, Maire, Vincent ROBERT, Pascale LABROUSSE, Didier PHILIPPOU, Bérengère JULIEN, Jean-François SOLSONA, Anne-Marie NEGRE, Philippe JULIEN, Claudine CAVAILLES, Jean-Paul GAUTRAND, Nathalie FABRE, Pascal HUC, Anne HOSATTE, Christine DORI-ZIEGLER, Sébastien GALAUP, Sophie DUBOIS, Jérémie LEMOINE, Jean-François GARCIA, Carole GAU et Christopher MAGALHAES.*

**REPRESENTES** :

|                           |                      |                              |
|---------------------------|----------------------|------------------------------|
| <i>Corinne VALLES</i>     | <i>procuration à</i> | <i>David CUCULLIÈRES</i>     |
| <i>Antoine FAHY</i>       | <i>procuration à</i> | <i>Pascale LABROUSSE,</i>    |
| <i>Fabienne MACHADO</i>   | <i>procuration à</i> | <i>Didier PHILIPPOU</i>      |
| <i>Jean-Pierre CORNET</i> | <i>procuration à</i> | <i>Anne-Marie NEGRE</i>      |
| <i>Xavier BOCCALON</i>    | <i>procuration à</i> | <i>Jean-François SOLSONA</i> |

**EXCUSÉS** : *Guillaume CHABAL, Bénédicte CAILLE*

**ABSENTES** : *Florence CARIN, Stéphanie MALLET,*

**SECRETARE DE SEANCE** : *Jean-François SOLSONA*

## **AFFAIRES ADMINISTRATIVES**

- **Modification du tableau du Conseil Municipal**
  - o **Installation d'un Conseiller Municipal**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- De prendre acte de l'installation d'un nouveau Conseiller Municipal suite à la démission de Monsieur Guilhot.

*Le Conseil Municipal prend acte de l'installation Monsieur Philippe JULIEN*

- **Modification du tableau du Conseil Municipal**
  - o **Modification de la composition des Commissions municipales**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- De modifier la composition des commissions municipales

*Monsieur le Maire procède au vote :*

*La délibération est adoptée avec 23 voix pour et 2 abstentions*

- **Régime indemnitaire :**

- **RIFSEEP**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'adopter le régime indemnitaire proposé à compter du 1<sup>er</sup> mai 2024

*Monsieur le Maire procède au vote :*

*La délibération est adoptée avec 20 voix pour et 5 abstentions*

- **Régime indemnitaire :**

- **Primes et indemnités liées aux grades ou filières territoriales**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'adopter le régime indemnitaire proposé à compter du 1<sup>er</sup> mai 2024

*Monsieur le Maire procède au vote :*

*La délibération est adoptée avec 22 voix pour et 3 abstentions*

- **Prime de Pouvoir d'Achat Exceptionnelle - PPAE**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- De mettre en place la Prime Pouvoir d'Achat Exceptionnelle selon les modalités de versement et les montants forfaitaires retenus

*Monsieur le Maire procède au vote :*

*La délibération est adoptée avec 22 voix pour et 3 abstentions*

**AFFAIRES FINANCIÈRES**

- **Fixation des taux d'imposition**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- De maintenir les taux de fiscalité sur l'exercice 2024 identiques à ceux de 2023

*Monsieur le Maire procède au vote :*

*La délibération est adoptée avec 20 voix pour, 4 voix contre et 1 abstention*

- **Présentation et vote des Budgets :**

- **Commune**

*Monsieur le Maire procède au vote :*

*La délibération est adoptée avec 20 voix pour et 5 voix contre*

- **Présentation et vote des Budgets :**

- **Pompes Funèbres**

*Monsieur le Maire procède au vote :*

*La délibération est adoptée avec 22 voix pour et 3 abstentions*

- **Présentation et vote des Budgets :**
  - o **Cinéma**

*Monsieur le Maire procède au vote :*

*La délibération est adoptée à l'unanimité*

- **Valorisation du personnel sur les budgets annexes**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- De valoriser l'intervention des agents sur les services des Pompes Funèbres, du CCAS et du Cinéma

*Monsieur le Maire procède au vote :*

*La délibération est adoptée avec 23 voix pour et 2 abstentions*

- **Versement des subventions aux associations**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'autoriser le versement des subventions annuelles de fonctionnement aux associations

*Monsieur le Maire procède au vote :*

*La délibération est adoptée à l'unanimité pour toutes les associations, excepté pour l'Espace Photographique Arthur Batut avec 24 voix pour et 1 abstention*

- **Bourg-centre : Contrat Territorial Occitanie / Pyrénées-Méditerranée – Approbation de l'Avenant – Contrat 2<sup>ème</sup> génération 2022 – 2028 de la Commune de Labruguière**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'approuver l'avenant de 2<sup>ème</sup> génération 2022-2028 pour la commune

*Monsieur le Maire procède au vote :*

*La délibération est adoptée avec 22 voix pour et 3 abstentions*

- **Bourg-centre : demandes de subvention concernant les projets :**
  - o **Aménagement d'un gîte grande capacité**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'approuver l'opération d'aménagement d'un gîte de grande capacité sur le Domaine d'En Laure

*Monsieur le Maire procède au vote :*

*La délibération est adoptée avec 23 voix pour et 2 abstentions*

- **Bourg-centre : demandes de subvention concernant les projets :**
  - **Aménagement du Centre-Ville : Restructuration des espaces publics aux abords de l'Hôtel de Ville**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'approuver l'opération d'aménagement du centre-ville : restructuration des espaces publics aux abords de l'Hôtel de Ville

*Monsieur le Maire procède au vote :*

*La délibération est à l'unanimité*

- **Bourg-centre : demandes de subvention concernant les projets :**
  - **Requalification urbaine En Thibaud / Entrée de Ville Avenue Dunoyer de Segonzac**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'approuver l'opération de requalification urbaine En Thibaud / entrée de Ville Avenue Dunoyer De Segonzac

*Monsieur le Maire procède au vote :*

*La délibération est adoptée à l'unanimité*

- **Demande de subvention au titre de la DETR 2024**
  - **Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) – Création d'un nouveau Point d'Eau Incendie (PEI) – « Bouyssou de Rougery »**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- De valider l'opération DECI – création d'un point d'eau Bouyssou de Rougery et de demander une subvention au titre de la DETR 2024

*Monsieur le Maire procède au vote :*

*La délibération est adoptée à l'unanimité*

- **Délibération autorisant la Commune à être garant de prêts de Tarn Habitat**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'autoriser la commune à être garant des lignes de prêts réaménagées de Tarn habitat

*Monsieur le Maire procède au vote :*

*La délibération est adoptée à l'unanimité*

- **Convention entre l'Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau du Bassin de l'Agout (EPAGE Agout) et la Commune de Labruguière**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'approuver la convention entre l'établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau du Bassin de l'Agout et la commune

*Monsieur le Maire procède au vote :*  
*La délibération est adoptée à l'unanimité*

- **Aide à la restauration des façades :**
  - **SCI J. BUILDING**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'autoriser le paiement de l'aide à la restauration des façades à la SCI J. Building  
(Madame B. Julien en prend pas part au vote)

*Monsieur le Maire procède au vote :*  
*La délibération est adoptée à l'unanimité*

- **Aide à la restauration des façades :**
  - **SCI ANDREO**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'autoriser le paiement de l'aide à la restauration des façades à la SCI Andréo

*Monsieur le Maire procède au vote :*  
*La délibération est adoptée à l'unanimité*

## **AFFAIRES FONCIÈRES**

- **Patus En Gélis : lancement de la procédure de vente**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- De lancer la procédure de vente du Patus d'En Gélis

*Monsieur le Maire procède au vote :*  
*La délibération est adoptée avec 20 voix pour et 5 abstentions*

## **CADRE DE VIE – RÉSEAUX – ENVIRONNEMENT**

- **Identification des Zones d'Accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- De procéder à l'identification des ZAER sur la commune, sur les toitures des bâtiments, au sol sur le secteur du Roc du Diable, sur les ombrières de parking à créer et sur les toitures des constructions sur l'ensemble du territoire communal.

*Monsieur le Maire procède au vote :*  
*La délibération est adoptée avec 24 voix pour et 1 abstention*

## **INFORMATIONS et QUESTIONS DIVERSES**

### **DELEGATION**

(Arrêtés, conventions, marchés publics, paraphés par le Maire selon la délégation de compétence, autorisée par le Conseil Municipal du 18/06/2020 - Art L 2122 du CGCT)

**Le 01/03/2024 :** Décision du Maire de signer de signer une convention d'assistance à la stratégie financière avec le Cabinet Ressources Consultants Finances, pour une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 renouvelable tacitement par année civile, deux fois, pour un montant de 4 632.88 € par an

**Le 02/04/2024 :** Arrêté de délégation d'attributions à Monsieur Didier PHILIPPOU pour traiter sous sa surveillance et sa responsabilité les questions se rapportant aux Travaux, à l'Urbanisme et à la Forêt

-----  
Nous allons vous donner lecture des Déclarations d'Intentions d'Aliéner (DIA) pour lesquelles la commune a décidé de ne pas exercer son Droit de Préemption :

Décision du 11 mars 2024 sur le bien cadastré section F n° 897 sis 195, route d'En Catala – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 11 mars 2024 sur le bien cadastré section I n° 397 sis 340, route de la Lande Basse – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 22 mars 2024 sur le bien cadastré section AE n° 283 sis 99, rue du Petit Causse – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 25 mars 2024 sur le bien cadastré section AE n° 63 sis 53, avenue Général de Gaulle – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 27 mars 2024 sur le bien cadastré section AC n° 159, 161 sis 338, rue Louis Braille – 81290 LABRUGUIERE

-----  
*La séance est levée à 21 h 58*

**Le secrétaire de séance**

**Le Maire,**

**Jean-François SOLSONA**

**David CUCULLIÈRES**